

**Séance du 29 septembre 2026**

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 42  
Présents : 32  
Absents : 10  
dont suppléés : 4  
dont représentés : 0  
Votes pour : 36  
Votes contre : 0  
Abstention : 0  
Suffrages exprimés : 36

**Date de la convocation**

23/09/2026

**Titulaires présents** : J-L. ANDERHUEBER, M. BOURGEOIS,

J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, F. CANAL, J. CHIPAUX,  
C. CODDET, V. DECOMBE, V. FRESET, J. GROSCLAUDE, P. GROSS,  
P-Y. GUERO, P. GUIGON, E. HOTZ, J-M. HUGARD, P. LACREUSE,  
M. LEGUILLON, P. MIESCH, F. MONCHABLON, H. NALCACI, A. NAWROT,  
C. O'KEEFFE, V. ORIAT-BELOT, R. PERRADIN, A-S. PEUREUX-  
DEMANGELLE, P. PLAISANCE, N. POUILLET, G. TRAVERS, D. VALLVERDU,  
E. WEISS, A. ZIEGLER

**Pouvoirs** : J. KARLÉ à F. MONCHABLON, P. LABEUCHE à J. CHIPAUX,  
F. MOZER à L. BROS-ZELLER, C. PARTY à C. CANAL

**Date de publication**

06/10/2026

**Secrétaire de séance** : C. CANAL**Délibération n° 078-2026****Objet** : Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2026Vu

- le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-1 et L2121-15,

Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la séance du 30 juin 2026 à l'approbation de l'assemblée.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 30 juin 2026.

**Visa préfectoral**

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Luc ANDERHUEBER



Le secrétaire de séance,



Christian CANAL